



Mesdames, Messieurs, Chers Collègues éleveurs.

« Quand on trouve que quelque chose est bien, on s'associe à ce qui est bien !

Mais on ne reste pas à côté pour en profiter, en laissant les autres, faire l'essentiel de l'effort ! »

Alexis, ces propos tu les tenais en 1962 à la création de la Sica de St Pol de Léon avec la mise en Marché via un système de cadran les légumes du Nord Finistère.

Aujourd'hui, tes propos ont toujours la même pertinence, le même écho, l'histoire se répétant en permanence.

Cette histoire, celle de la Bretagne, du grand ouest où des hommes teigneux s'étaient pris en main à la demande de la classe politique pour être le vivier de la sécurité alimentaire en France.

Edgard PISANI, ministre de l'agriculture d'août 61 à janvier 66 sous la présidence de Charles de Gaulle fut d'un relais constructif auprès de l'état, que malheureusement nous ne connaissons plus aujourd'hui.

La sécurité alimentaire, c'est vrai ! la Bretagne s'y prêtait bien par son climat, ses zones portuaires, la richesse de son sol et surtout par ses besogneux, combattant l'exode rural. Mais, il fallait s'organiser !

En 1962, la Sica de St Pol dépose ses statuts et 10 ans plus tard, toujours dans la même philosophie le premier Marché du porc se tient le 15 juin 1972 à Guerlesquin.

De l'ordre, de la méthode, une équipe soudée il fallait oser pour assurer la transparence dans les transactions amont-aval qui n'ont pas attendu que le Marché existe pour monter leur business mais vous l'avez fait avec autorité et sans jamais reculer devant la difficulté, la défiance et 50 ans plus tard nous sommes là.

Serions nous capables en 2022 de mener de tels combats ?.....

Cette équipe de pionniers, où trois personnalités ressortent en plus de toi Alexis.

Jean Moal : co-fondateur de la Sica de St Pol de Léon et Président du Marché du Porc de 1981 à 1992.

Sébastien Coupé : Fondateur de la Cooperl et président pendant 25 ans, et également Président du MPB de 1975 à 1979.

Jean Floc'h : 1<sup>er</sup> Directeur de la Cooperl et fondateur du groupe Jean Floch.

Vous quatre, même avec des intérêts divergeants au sein de vos entreprises respectives avez toujours pris de la hauteur pour tirer la filière porcine bretonne vers le haut où les intérêts communs entre producteurs et abatteurs soient respectés entraînant dans votre sillage, sans en faire un point de fixation, l'ensemble de la filière nationale.

Tout ceci ne s'est pas fait sans heurts, sans coup de gueule ni dans la dentelle mais le projet était clair : transparence dans les transactions.

50 ans plus tard, nous sommes là, nous, les héritiers de ces fins penseurs à qui nous devons beaucoup. Sans eux, la filière porcine Française n'aurait pas eu le développement qui fut le sien.

Le Marché du Porc, tant adulé par certains, tant désapprouvé, décrié par d'autres dans certaines circonstances mais qui n'ont pas d'alternative à proposer est là debout avec Uniporc Ouest, tête de gondole dans la transparence des transactions

Amont – Aval, menant sa mission tous les lundis et tous les jeudis dans la vente et la fixation du prix encadré de règles transparentes et validées par la haute autorité.

Aujourd'hui, notre association est reconnue par l'ensemble de nos concurrents européens qui reconnaissent en elle les bien fondés de son fonctionnement avec une convention pesée – classement et une garantie de paiement.

Cette convention, la clé de voute de nos relations Amont – Aval tout aussi importante que le prix spot affiché à l'instant T.

La base de toute transaction qui permet le maintien de nos élevages à capitaux familiaux, de les pérenniser dans le temps où que l'on soit sur notre territoire. Tout y est : transfert de propriété, conditions d'enlèvement des porcs ; conditions d'abattage, pesée, classement ; modalités de règlement des porcs ; paiement au TMP ; fonctionnement des séances de vente ; clauses de révision ; de résiliation jusqu'à la possibilité de la tenue d'une commission paritaire qui fonctionne. Tout ceci peut paraître anodin, rentré dans la routine mais personne ne peut y échapper au risque de se mettre hors jeu !

La convention protège !.....

Oui, être protégé tant les éleveurs que les abatteurs.

J'en veux pour preuve, 2015, alors que la crise perdure, le ministre de l'agriculture en place, Mr LE FOLL, s'est immiscé dans le prix du porc en annonçant le fameux 1€,40 totalement politisé et entraînant dans son sillage des comportements abusifs dans notre enceinte.

Résultat des courses : Mise en sommeil de notre Marché à compter d'octobre et ce durant 6 semaines ! Par la suite, chaque abattoir, chaque OP pilotait à vue en s'enfonçant jour après jour dans une crise de défiance que les éleveurs ont payé cash : Baisse drastique du prix pour retrouver de la compétitivité en aval, retards d'enlèvements explosifs.

Il a fallu repartir de zéro en relookant la convention au détriment des éleveurs. Le dossier, sur la représentativité sur le catalogue est toujours sur la table et devra trouver une issue équitable tant pour l'amont que l'aval.

Notre filière, c'est à nous de la bâtir au jour le jour, collectivement, chacun à sa place pour donner des perspectives à l'ensemble de ses composants.

Se laisser griser par des politiques qui n'ont qu'un souci : la paix au village et leur réélection est suicidaire !

Je me réjouis qu'après cet épisode douloureux pour nous tous, que l'ensemble des opérateurs soit de retour au bouton. Ceci amène du crédit au MPB, valide notre professionnalisme pour que les transactions soient les plus justes possibles dans un Marché européen, mondial bagarré et sans scrupule.

Aucune loi, qu'elle s'appelle Egalim 1, Egalim 2 et peut-être une autre demain, ne changera les vérités du commerce à l'instant T. Elle ne prévoit ni les variations de l'offre, de la demande, du comportement du consommateur face à un prix, ni les soucis géo-politiques entâchés par des périodes de guerre comme actuellement en Ukraine et tout contrat, quel qu'il soit, ne pourra se bâtir que sur une base sûre.

Le MPB, par son fonctionnement, répond à toutes ces problématiques de façon instantanée en garantissant la fixation transparente d'un prix en relation avec le contexte du moment et le paiement des porcs aux éleveurs.

Certes, au fil du temps il s'est adapté aux nouvelles données, comme les séances de vente dématérialisées et les indications des signes de qualité sur le catalogue. Les lignes bougeront encore si la demande en est faite au titre du collectif.

La qualité, qu'est-ce qui l'empêche d'apparaître sur le catalogue si ce n'est une volonté de diviser ? Le mâle entier peut et doit être le parfait exemple de cette marche en avant avec un niveau de plus value transparente, connu de tous comme est le TMP. Uniporc est prêt, il suffit d'aligner les chiffres.

La crise actuelle qui nous frappe de plein fouet est sans commune mesure avec celles du passé tant les incertitudes plânent sur notre planète. Mars 2020, le Covid s'invite dans la population avec mise sous cloche de l'économie mondiale auquel

s'ajoutent des périodes de couvre feux, de confinements, fermeture des restaurants, d'école etc etc.....

La planche à billet bat son plein et le « quoi qu'il en coûte » nous est servi « en plat de résistance ! »

La guerre en Ukraine rajoute de la complexité à la complexité ! Ces périodes terrifiantes nous les vivons au MPB et les gérons avec discernement. Alors que le Covid affecte un des abattoirs signataires de la convention, nous gérons avec pragmatisme le catalogue afin d'épargner des éleveurs adhérents à une OP qu'ils ne se retrouvent sans issue dans la gestion de leur élevage, même pour ceux ne commercialisant pas leurs porcs par le MPB.

Comme dit Alexis « quand quelque chose est bien, on s'associe à ce qui est bien ! »

La guerre en Ukraine, ses conséquences sur les matières premières, nous a amené à tenir une commission paritaire au vu de la situation exceptionnelle inscrite dans la convention. Là encore, avec professionnalisme écoute des uns et des autres, a été voté un avenant temporaire sur une période de trois semaines.

Dans toute filière, qui plus est agricole où nous gérons l'existential « se nourrir », le collectif est obligatoire avec des règles et le MPB en est l'exemple parfait par sa capacité à s'adapter quand toutes les parties prenantes en ont décidé.

Chers collègues éleveurs, nous éleveurs savons ce que nous vivons mais sommes toujours là sur la trace de nos prédécesseurs. S'aventurer pour dire comment sera demain est fort risqué ! Par contre, même si on change de période, les fondamentaux eux, pour protéger nos élevages familiaux sont intransigeants, écrits dans le marbre et s'affirment dans le « collectif ».

Jouer solo mène à notre perte et par ricochet, entraîne dans les abîmes notre amont, aval et toutes les organisations professionnelles.

Face à nous des mastodontes : En Chine, en Espagne, aux Etats-Unis gérés essentiellement par de la finance, mais eux aussi ont leurs problèmes.

Notre avenir ne peut pas s'écire en pointillé mais bien dans notre capacité à relever les défis pour assoir nos comptes d'exploitation avec des hauts, des bas comme depuis toujours.

Quant à la jeune génération, ne restez pas racler vos fonds de fosse après chaque sevrage. Intéressez-vous à vos organisations et posez-vous les bonnes questions sinon d'autres se les poseront à votre place et leurs intérêts ne sont pas forcément les vôtres ! Uniporc et le MPB aussi présents soient t-il dans le monde porcin, peuvent très vite dériver si les bonnes décisions n'y sont pas prises et elles doivent appartenir aux éleveurs que vous êtes en trouvant des terrains d'accord avec nos clients abatteurs.

Je conclurai mes propos en reprenant la prose de Jean MOAL affichée au MPB qui est toujours aussi pertinente.

« Je fais le vœu que ce marché reste un lieu de concertation permanente, où acheteurs et vendeurs définissent les règles et les conditions qui permettent une parfaite transparence des échanges, et où les uns et les autres se retrouvent, avec parfois des heurts, mais toujours dans la dignité. »

Le Président.  
François POT,